



**AF2R**  
Association forestière  
des deux rives

# ACTES DU COLLOQUE

**COLLOQUE 2013 DE L'AF2R**

**DES VILLES ET DES ARBRES : ENJEUX ET SOLUTIONS**



**AF2R**  
Association forestière  
des deux rives

## LA FORESTERIE URBAINE



**Mars 2013**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>L'ORGANISATEUR ET LES PARTENAIRES</b> .....	<b>1</b>
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES .....	1
La mission .....	1
Les objectifs .....	1
Le territoire .....	1
LE COMITÉ ORGANISATEUR .....	2
LE MAÎTRE DE CÉRÉMONIE .....	2
LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR .....	3
LES PARTENAIRES FINANCIERS .....	4
<b>LE COLLOQUE</b> .....	<b>5</b>
LA DESCRIPTION .....	5
LES OBJECTIFS .....	5
LA PARTICIPATION .....	6
UN ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE .....	6
LE PROGRAMME .....	7
LES KIOSQUES .....	8
LES CADEAUX .....	9
<b>LES CONFÉRENCES</b> .....	<b>10</b>
OUVERTURE DU COLLOQUE .....	10
<b>CONFÉRENCE 1</b> : LA FORESTERIE URBAINE À LA VILLE DE QUÉBEC : NOUVELLES RÉALITÉS, NOUVELLES PRATIQUES .....	11
<b>CONFÉRENCE 2</b> : VERS UN MEILLEUR ENCADREMENT DE LA FORESTERIE URBAINE - PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DE FORESTERIE URBAINE DE LA VILLE DE LÉVIS .....	12
<b>CONFÉRENCE 3</b> : LA CANOPÉE URBAINE : NOUVEL OUTIL, NOUVEAU DÉFI - LE CAS DE MONTRÉAL .....	13
<b>CONFÉRENCE 4</b> : DÉVELOPPEMENT D'OUTILS POUR LA CONSERVATION DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR EN MILIEU URBAIN .....	14
<b>CONFÉRENCE 5</b> : PROCESSUS D'AUTORISATION PROVINCIALE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN MILIEU BOISÉ URBAIN .....	15
<b>CONFÉRENCE 6</b> : IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION DE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ADJACENTS AU PARC DE LA GATINEAU .....	16
<b>CONFÉRENCE 7</b> : LA PROTECTION DES ARBRES EN ZONE DE CONSTRUCTION DOMICILIAIRE .....	17
<b>CONFÉRENCE 8</b> : DOMMAGES ET DÉTECTION DE L'AGRILE DU FRÊNE .....	18
<b>CONFÉRENCE 9</b> : RALENTIR L'AGRILE DU FRÊNE : LE PARI DE MONTRÉAL .....	19
LES ATELIERS PRATIQUES .....	20
LE COCKAIL DE FERMETURE ET RÉSEAUTAGE .....	20
<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVÈNEMENT</b> .....	<b>21</b>

# L'ORGANISATEUR ET LES PARTENAIRES

## L'Association forestière des deux rives

### La mission

L'Association forestière des deux rives (AF2R), organisme de charité et à but non lucratif fondé en 1958 à la Station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation.



### Les objectifs

- Organiser et valoriser des activités d'éducation relatives à l'arbre et à la forêt;
- Favoriser la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain;
- Favoriser, en partenariat avec les entreprises et les organismes sociaux, publics et parapublics, une saine gestion de l'environnement et un aménagement durable des forêts;
- Participer à des consultations et des événements sur les thèmes en lien avec le milieu forestier;
- Développer la visibilité de l'Association et de ses actions.

### Le territoire

L'AF2R concentre ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale-Nationale et sur une partie de la région de la Chaudière-Appalaches :

La région de la Capitale-Nationale (03) comprend l'agglomération de Québec et les municipalités régionales de comté de Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est;

La partie de la région de la Chaudière-Appalaches (12) couverte par l'AF2R comprend la Ville de Lévis et les municipalités régionales de comté de Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet.

## Le comité organisateur

Le comité organisateur était formé de représentants de l'AF2R et de professionnels du milieu et avait notamment pour rôle de choisir le thème du colloque, les sujets des conférences, les conférenciers et l'animateur. Il était composé de sept membres :

- **M. Guy Bussièrès**, professeur en pathologie forestière à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
- **M<sup>me</sup> Marie-Josée Coupal**, conseillère en environnement au Service de l'environnement de la Ville de Québec
- **M<sup>me</sup> Marie-Pier Croteau**, responsable communication et événements à l'Association forestière des deux rives
- **M<sup>me</sup> Caroline Houde**, administratrice de l'Association forestière des deux rives et conseillère en foresterie au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
- **M. Jean Lamontagne**, vice-président de l'Association forestière des deux rives, consultant en arboriculture et enseignant au Fierbourg, centre de formation professionnelle
- **M<sup>me</sup> Julie Molard**, directrice générale de l'Association forestière des deux rives
- **M. Simon Thibault**, président de l'Association forestière des deux rives

## Le maître de cérémonie



**M. Christian Sommeillier** a agi à titre de maître de cérémonie du *Colloque 2013 de l'AF2R « Des villes et des arbres : enjeux et solutions »*. Ancien responsable des parcs et espaces verts à la Commission de la capitale nationale du Québec nouvellement à la retraite, il a su animer l'événement avec brio et dynamisme.

### Notes biographiques de M. Sommeillier

Gradué en 1981 de la Faculté de foresterie de l'Université Laval, M. Christian Sommeillier a d'abord œuvré au sein du premier bureau d'ingénieurs forestiers en foresterie urbaine au Québec, Déry Rocray et associés, durant trois ans; il a par la suite travaillé onze ans à la Société immobilière du Québec où il a notamment été chargé de la remise en valeur du parc du Bois-de-Coulonge; sa carrière s'est par la suite poursuivie au sein de la Commission de la capitale nationale du Québec de 1996 à fin 2012 en tant que responsable des parcs et espaces verts de l'organisme, dont font partie plusieurs boisés d'intérêt de la région de la Capitale-Nationale (boisés de Marly, des Compagnons-de-Cartier, de Tequenonday, du parc du Bois-de-Coulonge ainsi que

du domaine Catarauqui). Il a de plus été enseignant au Cégep de Sainte-Foy dans le cadre du programme de foresterie urbaine de 1984 à 1989 et a participé à l'organisation et à la tenue de plusieurs colloques portant sur la forêt urbaine. Il a décidé à la fin de l'année 2012 de prendre sa retraite.



## La présidente d'honneur



**M<sup>me</sup> Céline Genest**, directrice de Fierbourg, centre de formation professionnelle, l'organisation hôte du colloque, a quant à elle agi à titre de présidente d'honneur du colloque.

### Notes biographiques de M<sup>me</sup> Genest

M<sup>me</sup> Céline Genest en est à sa 34<sup>e</sup> année d'expérience dans le réseau de l'éducation dont trente ans à titre de directrice d'établissement à l'ordre de l'enseignement primaire, secondaire (en formation générale des jeunes) et quinze années en formation professionnelle.

M<sup>me</sup> Genest a toujours été impliquée professionnellement et particulièrement à titre de :

- Représentante de l'Association des cadres scolaires au comité provincial de la valorisation et de la promotion de la formation professionnelle et technique
- Responsable de la coordination des services en formation professionnelle lors de la fusion des commissions scolaires en 1998
- Consultante pour quelques négociations locales et nationales
- Représentante de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à la Table régionale de la formation professionnelle
- Conférencière en gestion scolaire pour l'Université de Sherbrooke

Il est aussi pertinent de souligner que M<sup>me</sup> Genest a œuvré à six projets importants de chantiers de construction pour l'agrandissement et l'ouverture de nouveaux établissements scolaires dont deux à Fierbourg, soit l'ouverture du Centre spécialisé en alimentation et tourisme en 2003 ainsi que la rénovation des secteurs de la Santé et Agriculture et Pêches de Fierbourg. Ce projet d'envergure a été finalisé en février 2013 et permet l'accueil de ce colloque.

## Les partenaires financiers

### PARTENAIRES FINANCIERS PRINCIPAUX



Fondation TD  
des amis de  
l'environnement

Ressources  
naturelles

Québec

### PARTENAIRES FINANCIERS MAJEURS

CRNT DE LA  
CAPITALE-NATIONALE  
COMMISSION SUR LES RESSOURCES  
NATURELLES ET LE TERRITOIRE



### AUTRES PARTENAIRES



Syndicat des propriétaires forestiers  
de la région de Québec • Ressources naturelles  
Canada • Ville de Québec • Agence canadienne  
d'inspection des aliments • Fondation de la faune  
du Québec • Arboréal Québec

### ORGANISATEURS DU COLLOQUE



## LE COLLOQUE

### La description

L'Association forestière des deux rives (AF2R) aspire, depuis son 50<sup>e</sup> anniversaire en juin 2008, à organiser tous les ans un colloque arborant chaque fois un thème différent lié à l'arbre, à la forêt ou au matériau bois.

Le *Colloque 2013 de l'AF2R « Des villes et des arbres : enjeux et solutions »* s'est tenu le 28 février 2013 à Fierbourg, centre de formation professionnelle. L'événement avait pour principal but de faire connaître les outils de planification, de gestion et de protection de la forêt urbaine aux professionnels et intervenants des milieux forestier et environnemental, aux intervenants en arboriculture, aux acteurs municipaux, aux étudiants et aux personnes du grand public intéressées par la thématique du colloque.



### Les objectifs

- Informer sur les nouveaux enjeux et solutions en matière de foresterie urbaine à la Ville de Québec;
- Communiquer la nouvelle politique de foresterie urbaine de la Ville de Lévis;
- Faire découvrir des projets régionaux prometteurs liés à la foresterie urbaine;
- Renseigner sur le processus d'autorisation de projets de développement en milieu boisé urbain;
- Documenter les différentes mesures de protection des arbres pour la construction domiciliaire;
- Donner des renseignements sur la problématique de l'agrile du frêne et le plan d'action montréalais pour faire face à ce fléau.



## La participation

Ouvert à tous, cet événement a rassemblé plus de 200 personnes de divers horizons dont des étudiants, des membres de l'AF2R, des intervenants en arboriculture-élagage, des professionnels des milieux forestier, environnemental et municipal et des personnes du grand public.



## Un événement écoresponsable

Bien que l'AF2R n'ait pas fait certifier son événement, l'organisme a fait de son mieux pour le colloque soit un événement écoresponsable. Un événement écoresponsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation, ce qui signifie que les enjeux environnementaux sont pris en compte au même titre que les enjeux sociaux et économiques.

Voici les actions qui ont été mises en œuvre pour y parvenir :

- Recruter des bénévoles pour le comité organisateur, les animateurs et les conférenciers;
- Favoriser l'accessibilité des étudiants à l'événement en offrant un tarif réduit;
- Encourager le transport durable pour se rendre sur le lieu de l'événement (covoiturage et autobus);
- Comptabiliser et compenser les émissions de gaz à effet de serre émis par le transport des participants en plantant des arbres;
- Faire des achats locaux et utiliser des services alimentaires écoresponsables;
- Louer de la vaisselle lavable et recycler les matières recyclables;
- Utiliser Internet pour les communications, la promotion et les inscriptions.



<h2>COLLOQUE 2013 DE L'AF2R</h2> <h3>DES VILLES ET DES ARBRES : ENJEUX ET SOLUTIONS</h3>		
8 H 00	<b>Accueil et inscriptions</b>	
8 H 30	<b>Ouverture du colloque</b> par <b>Simon Thibault</b> , président de l'AF2R, discours de la présidente d'honneur, <b>Céline Genest</b> , directrice de Fierbourg, Centre de formation professionnelle, et prise de parole du maître de cérémonie, <b>Christian Sommeillier</b>	
8 H 45	La foresterie urbaine à la Ville de Québec : nouvelles réalités, nouvelles pratiques <b>Conférencière : Marie-Josée Coupal</b> , Service de l'environnement de la Ville de Québec	
9 H 20	Vers un meilleur encadrement de la foresterie urbaine - Présentation de la Politique de foresterie urbaine de la Ville de Lévis <b>Conférencière : Anne-Marie Cantin</b> , Direction de l'environnement de la Ville de Lévis	
9 H 55	<b>Pause café et visite des kiosques</b>	
10 H 25	La canopée urbaine : nouvel outil, nouveau défi - Le cas de Montréal <b>Conférencière : Marie-Claude Boyce</b> , Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal	
11 H 00	Développement d'outils pour la conservation des îlots de fraîcheur en milieu urbain <b>Conférencière : Emmanuelle Boulfroy</b> , Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc.	
11 H 35	<b>Plénière des conférences 1 à 4</b>	
11 H 50	<b>Dîner et visite des kiosques</b>	
13 H 00	Processus d'autorisation provinciale de projets de développement en milieu boisé urbain <b>Conférencière : Marilou Hayes</b> , firme Roche Ltée, Groupe-conseil	
13 H 35	Identification et caractérisation de corridors écologiques adjacents au parc de la Gatineau <b>Conférencière : Catherine Verreault</b> , Commission de la capitale nationale (Parc de la Gatineau)	
14 H 10	La protection des arbres en zone de construction domiciliaire <b>Conférencier: Jean Lamontagne</b> , Fierbourg, Centre de formation professionnelle	
14 H 45	<b>Pause café et visite des kiosques</b>	
15 H 00	Dommages et détection de l'agrile du frêne <b>Conférencière : Lucie Gagné</b> , Agence canadienne d'inspection des aliments	
15 H 35	Ralentir l'agrile du frêne : le pari de Montréal <b>Conférencier : Anthony Daniel</b> , Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal	
16 H 10	<b>Plénière / clôture du colloque</b>	
16 H 30	<b>Choix entre deux ateliers pratiques :</b> <b>Choix A :</b> Atelier de détection par écorçage, par <b>Lucie Gagné</b> , Agence canadienne d'inspection des aliments <b>Choix B :</b> Atelier de traitement par injection contre l'agrile du frêne, par <b>Étienne Papineau</b> , BioForest Technologies Inc.	
17 H 00	<b>Cocktail de fermeture et réseautage</b>	

## Les kiosques

Des kiosques tenus par le Centre de foresterie des Laurentides – Service canadien des forêts (Ressources naturelles Canada), le Fierbourg (centre de formation professionnelle), la Ville de Québec, la Fondation TD des amis de l'environnement, BioForest Technologies Inc., l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Arboréal Québec ainsi que par l'AF2R, étaient présents afin d'offrir aux invités, lors des pauses et de la période de dîner, de l'information supplémentaire liée au thème de la journée.



## Les cadeaux

Un panier-cadeau rempli de produits du terroir régionaux, dont des terrines et confits de gibiers forestiers de l'entreprise Les Coquinerries de Saint-Agapit, a été remis à chaque conférencier et intervenant du colloque. M<sup>me</sup> Céline Genest, directrice de Fierbourg, centre de formation professionnelle, et M. Simon Thibault, président de l'AF2R, ont procédé à la remise des cadeaux.



## LES CONFÉRENCES

### Ouverture du colloque

**M. Simon Thibault**, président de l'AF2R et chargé de projet chez Roche Itée, Groupe-conseil, a procédé à l'ouverture du colloque en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en présentant brièvement le colloque et sa thématique, ainsi que ses conférenciers. Il a notamment énoncé : *« L'événement d'aujourd'hui s'inscrit dans la lignée des activités passées de l'Association forestière des deux rives. Or, il démontre surtout de sa grande capacité à s'adapter aux besoins changeants de notre société. Quoi de plus "actuel" que la foresterie urbaine? ».*

**M<sup>me</sup> Céline Genest**, directrice de Fierbourg, centre de formation professionnelle, l'organisation hôte du colloque, a ensuite, elle aussi, souhaité la bienvenue aux participants : *« Je suis très fière de m'associer à l'Association forestière des deux rives dans le cadre de ce Colloque 2013 sur le thème de la foresterie urbaine et de vous recevoir dans les locaux nouvellement aménagés de notre centre de formation ».*

**M<sup>me</sup> Amélie Picher**, directrice des relations communautaires de la Fondation TD des amis de l'environnement, l'un des deux partenaires financiers principaux du colloque avec le ministère des Ressources naturelles, a par la suite, juste avant l'intervention du maître de cérémonie et le début des conférences, fait une brève allocution très appréciée des participants dont voici un extrait : *« Cela faisait longtemps que j'avais envie de participer à une conférence sur ce sujet [la foresterie urbaine] qui est une priorité pour la Fondation TD des amis de l'environnement. Il va sans dire que nous sommes très heureux d'y offrir notre soutien ».*



## Conférence 1 :

### ***La foresterie urbaine à la Ville de Québec : nouvelles réalités, nouvelles pratiques***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Marie-Josée Coupal**

*Conseillère en environnement à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement  
Ville de Québec*



Détentrice d'un diplôme en aménagement des ressources forestières de l'Université Laval (1986) et d'une maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal (1990), **M<sup>me</sup> Marie-Josée Coupal** compte plus de vingt ans d'expérience en foresterie urbaine et en urbanisme. Son expertise porte principalement sur la protection et la mise en valeur des espaces naturels en milieu urbain. À la Ville de Québec, elle a coordonné la réalisation de plusieurs documents d'orientation dont le Plan directeur des milieux naturels et de la forêt urbaine (tome 1 / 2006 et tome 2 / 2008), le Plan de développement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (2011) et le Plan directeur de l'horticulture (2012). Elle collabore aussi à la révision de la réglementation d'urbanisme en matière d'abattage d'arbres et coordonne la lutte aux espèces exotiques envahissantes.

#### **Résumé de la conférence :**

Quelles sont ces nouvelles réalités? D'abord, la densification urbaine et la lutte aux îlots de chaleur : on doit développer de nouvelles façons de faire pour intégrer des arbres et des végétaux dans les milieux fortement bâtis. Ensuite, le vieillissement des arbres et la rénovation des infrastructures en fin de vie dans les vieux quartiers : cela impose de prévoir le remplacement des arbres, de construire aujourd'hui le paysage de demain. Mais aussi, il y a la menace de plus en plus forte des espèces exotiques envahissantes : à cet égard, l'enjeu de la diversification de la forêt urbaine n'a jamais été aussi important.

Mais la Ville de Québec a des atouts : elle compte sur ses importants programmes de foresterie urbaine mis en place depuis plusieurs années; elle compte aussi sur une équipe d'expérience qui s'adapte, innove et enfin, propose et expérimente de nouvelles pratiques. Une douzaine d'initiatives sont présentées.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/1-PPT-MarieJoseCoupal\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/1-PPT-MarieJoseCoupal_Colloque2013-r.pdf)

## Conférence 2 :

### ***Vers un meilleur encadrement de la foresterie urbaine - Présentation de la Politique de foresterie urbaine de la Ville de Lévis***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Anne-Marie Cantin**

*Conseiller en environnement à la Direction de l'environnement  
Ville de Lévis*



**M<sup>me</sup> Anne-Marie Cantin**, conseillère en environnement depuis près de douze ans, a une formation en microbiologie et une maîtrise en environnement. Elle a œuvré dans plusieurs sphères de l'environnement entre autres comme coordonnatrice pour le Plan de gestion des matières résiduelles des MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska ainsi que comme conseillère en environnement pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

En plus du suivi de plans de gestion des matières résiduelles, elle a participé au déploiement de mesures de gestion intégrée de l'eau tant au niveau des cours d'eau, du fleuve que des eaux souterraines. Depuis deux ans, elle est à l'embauche de la Ville de Lévis comme conseillère en environnement et chargée de projet pour l'élaboration du premier Plan d'action de développement durable de la Ville de Lévis ainsi que la planification de plans de gestion des milieux humides.

#### **Résumé de la conférence :**

En août 2012, la Ville de Lévis adopte sa première Politique de foresterie urbaine. Ce document se veut le premier maillon vers un encadrement plus structuré des opérations de foresterie, mais également des rôles et responsabilités des promoteurs et des citoyens qui bénéficient de la forêt urbaine. Cette politique propose une vision à long terme de la place des arbres dans le développement de la ville. La présentation portera essentiellement sur les fondements, les orientations comprises dans la politique ainsi que les pistes d'actions proposées.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/2-PPT-AnneMarieCantin\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/2-PPT-AnneMarieCantin_Colloque2013-r.pdf)

## Conférence 3 :

### ***La canopée urbaine : nouvel outil, nouveau défi - Le cas de Montréal***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Marie-Claude Boyce**

*Conseillère en planification à la Direction des grands parcs et du verdissement  
Ville de Montréal*



Détentrice d'un baccalauréat en génie forestier, **M<sup>me</sup> Marie-Claude Boyce** œuvre en foresterie urbaine à la Ville de Montréal depuis plus de vingt ans. Elle a été, tour à tour, inspectrice arbres, agente technique en arboriculture et contremaître horticulture et parcs. Ces différents postes lui ont permis d'acquérir des connaissances pratiques sur l'arbre urbain. Depuis 2007, elle est conseillère en planification à la Direction des grands parcs où elle est responsable du dossier du verdissement. À ce titre, elle a réalisé l'étude de la canopée montréalaise - première étude de ce genre au Québec.

#### **Résumé de la conférence :**

À l'instar de nombreuses villes nord-américaines, Montréal a réalisé une étude de sa canopée en 2011. À partir de photographies aériennes prises en juin 2007, intégrées à un système d'information géographique (SIG), il a été possible de déterminer l'indice de la canopée. L'indice devient donc une base de référence permettant de mesurer l'évolution du couvert arborescent dans le temps. De plus, en comparant les résultats de Montréal aux indices généralement recommandés pour les secteurs résidentiels, commerciaux ou industriels, il est possible de cibler les endroits prioritaires d'intervention et de fixer des objectifs quantitatifs de plantations à atteindre. L'outil est également utile notamment pour prévenir la formation des îlots de chaleur ou encore pour la gestion des eaux pluviales. Les bouleversements climatiques risquent de s'intensifier dans les décennies à venir. La forêt urbaine a un rôle à jouer dans l'implantation de stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Dans cette optique, Montréal s'est engagée à développer ses infrastructures vertes en étendant le couvert arborescent à 25 % du territoire d'ici 2025. En plus de miser sur l'accroissement des arbres existants, le Plan d'action canopée propose la plantation de 300 000 arbres supplémentaires sur une décennie tant sur les domaines public que privé de l'agglomération. Montréal devra relever plusieurs défis pour mettre en œuvre et réaliser le plan d'action canopée. Les plus importants seront abordés dans la présentation.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/3-PPT-MarieClaudeBoyce\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/3-PPT-MarieClaudeBoyce_Colloque2013-r.pdf)



## Conférence 4 :

### ***Développement d'outils pour la conservation des îlots de fraîcheur en milieu urbain***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Emmanuelle Boulfroy**

*Chargée de projet*

*Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)*



**M<sup>me</sup> Emmanuelle Boulfroy** détient un diplôme d'ingénieur agronome, obtenu en 1994 à l'École Nationale d'Agronomie de Montpellier (France). Elle possède également une maîtrise en ressources renouvelables (spécialisation : écologie forestière) de l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 1996.

M<sup>me</sup> Boulfroy est chargée de projet au CERFO depuis janvier 2000. Elle apporte sa collaboration dans de nombreux projets de recherche appliquée et formation traitant de l'intégration de l'information écologique à la connaissance forestière. Elle a participé plus particulièrement à plusieurs projets de rédaction de guides sylvicoles, à des projets de gestion intégrée des ressources, ainsi qu'à des projets traitant de la problématique de régénération forestière après feu. Plus récemment, ses activités professionnelles ont aussi touché le domaine de la foresterie urbaine. Enfin, elle écrit régulièrement des articles de vulgarisation et des notes techniques traitant d'écologie ou de sylviculture dans le journal le *Monde forestier*.

#### **Résumé de la conférence :**

Cette présentation porte sur deux nouveaux outils développés par le CERFO et destinés à guider la gestion des îlots de fraîcheur dans un contexte de lutte aux îlots de chaleur en milieu urbain. Le CERFO a, dans un premier temps, développé une nouvelle cartographie des îlots de chaleur et de fraîcheur, d'une résolution de 20 m, pour l'ensemble du Québec urbain. Le deuxième outil consiste en une méthode d'analyse destinée principalement aux gestionnaires et décideurs du milieu municipal, qui permet de localiser les secteurs d'une ville où l'on devrait prioriser la conservation des îlots de fraîcheur existants ainsi que l'implantation de nouveaux îlots de fraîcheur. Cette méthode d'analyse touche 3 pôles distincts : la santé publique, l'environnement et l'économie.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/4-PPT-EmmanuelleBoulfroy\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/4-PPT-EmmanuelleBoulfroy_Colloque2013-r.pdf)

## Conférence 5 :

### ***Processus d'autorisation provinciale de projets de développement en milieu boisé urbain***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Marilou Hayes**

*Spécialiste de la végétation et des milieux humides  
Roche Itée, Groupe-conseil*



**M<sup>me</sup> Marilou Hayes** détient une maîtrise (2010) et un baccalauréat (2008) en géographie de l'Université du Québec à Montréal. Lors de ses travaux de maîtrise, elle s'est perfectionnée dans le domaine de l'écologie végétale, notamment dans l'étude des milieux tourbeux. De plus, elle a œuvré en 2010 au sein de l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, ce qui lui a permis de se familiariser avec la gestion des cours d'eau et des rives au niveau local et régional.

Depuis son arrivée chez Roche en 2011, M<sup>me</sup> Hayes œuvre en tant que spécialiste de la végétation et des milieux humides. Elle a effectué de nombreuses caractérisations écologiques de milieux forestiers et humides dans plusieurs régions du Québec et a eu l'occasion de mener à bien plusieurs demandes de certificat d'autorisation au niveau provincial, ainsi que des évaluations environnementales au niveau fédéral.

#### **Résumé de la conférence :**

Les boisés urbains constituent des écosystèmes aux fonctions écologiques et sociales importantes au sein de la trame urbaine de villes en expansion telles que Québec et Lévis. Cependant, les milieux forestiers situés sur des terres privées sont très mal protégés face à la pression des nombreux nouveaux projets de développement immobilier et commercial. En effet, il n'existe, à l'heure actuelle, aucun processus juridique provincial protégeant les écosystèmes boisés situés en milieu privé, contrairement aux milieux humides et aux cours d'eau qui sont eux relativement bien encadrés par la Loi sur la qualité de l'environnement. En ce qui a trait aux milieux boisés, la législation provinciale en vigueur ne concerne que les terres publiques, tout comme le processus de désignation et de protection des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE).

Certains cas conflictuels récents ont mis en lumière le manque flagrant de mesures législatives entourant les milieux boisés urbains et, par conséquent, l'absence de réelle acceptabilité environnementale et sociale pour certains projets. À l'instar d'autres villes dans le monde, les villes et les municipalités du Québec sont de plus en plus préoccupées par la question. En l'absence de juridiction provinciale adéquate, des mesures légales concrètes entourant la gestion des boisés urbains privés devraient être proposées et appliquées à une échelle plus près de celle du propriétaire privé, soit au niveau municipal.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/5-PPT-MarilouHayes\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/5-PPT-MarilouHayes_Colloque2013-r.pdf)

## Conférence 6 :

### ***Identification et caractérisation de corridors écologiques adjacents au parc de la Gatineau***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Catherine Verreault**

*Gestionnaire des ressources naturelles et des terrains  
Commission de la capitale nationale*



**M<sup>me</sup> Catherine Verreault** a obtenu un baccalauréat en biologie avec majeure en botanique de l'Université McGill et une maîtrise en physiologie végétale (mycorhizes) de l'Université d'Ottawa. Elle participe à plusieurs projets sur les espèces en péril et le comportement animal. Elle travaille à la Commission de la capitale nationale comme gestionnaire des ressources naturelles et des terrains où elle est impliquée dans plusieurs projets à grande échelle dont l'identification de corridors écologiques et la restauration d'écosystèmes.

#### **Résumé de la conférence :**

Ce projet identifie, caractérise et priorise les liens « verts » existants entre le parc de la Gatineau et les autres espaces naturels de la région. Le but étant de contribuer à la préservation de l'intégrité des écosystèmes et de maintenir la biodiversité du Parc et de la région.

Treize corridors écologiques ont été identifiés en se basant sur une revue de littérature, des travaux de terrain, les données du Parc et celles des partenaires locaux. Plusieurs ateliers de travail avec le comité d'experts externe, les municipalités, les MRC et les groupes d'intérêt environnementaux ont permis de valider la pertinence des analyses et des propositions.

L'évaluation des corridors écologiques s'appuie sur trois critères : l'unicité du corridor, sa valeur écologique et son potentiel de gestion. Les résultats des évaluations identifient les opportunités et les défis pour la conservation de chacun des corridors.

Des propositions d'actions de gestion et de conservation des corridors écologiques viennent préciser les usages souhaitables en matière d'utilisation du territoire et d'opportunités écotouristiques. Cette étude fournit des outils et des données visant à éclairer la planification du territoire dans une perspective de développement durable.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/6-PPT-CatherineVerreault\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/6-PPT-CatherineVerreault_Colloque2013-r.pdf)

### *La protection des arbres en zone de construction domiciliaire*

#### Notes biographiques de M. Jean Lamontagne

*Enseignant en arboriculture-élagage et consultant privé en arboriculture urbaine et en formation sur mesure en milieu de travail*

*Fierbourg, centre de formation professionnelle*



Enseignant en arboriculture-élagage au Fierbourg, centre de formation professionnelle, consultant et propriétaire d'une firme spécialisée en arboriculture urbaine et en formation sur mesure en milieu de travail depuis 35 ans, **M. Jean Lamontagne** enseigne aussi différents programmes de formation en arboriculture au Québec. Son expertise l'amène à collaborer avec plusieurs firmes à titre d'expert-conseil pour les recommandations et la surveillance des travaux arboricoles et pour les évaluations phytosanitaires et monétaires, reconnues devant les tribunaux québécois.

Auteur de livres et d'articles de vulgarisation en environnement, il s'est mérité plusieurs prix d'excellence. Souvent demandé à commenter différents dossiers en lien avec l'arboriculture, il est chroniqueur régulier à l'émission La semaine verte, D'un soleil à l'autre, La Facture et Découverte sur les différentes chaînes de Radio-Canada.

#### Résumé de la conférence :

Construire sa maison dans un environnement boisé est un rêve de plusieurs citoyens préoccupés de leur qualité de vie. Ils recherchent un milieu ombragé, intime et sain. Toutefois, les travaux d'excavation et de construction perturbent inévitablement les arbres déjà présents sur le site choisi et font dépérir un grand nombre d'entre eux.

Le présent exposé a démontré que l'application de certains traitements avant, pendant et après les travaux de construction peut éviter des blessures trop souvent mortelles aux arbres.

#### Pour télécharger la présentation :

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/7-PPT-JeanLamontagne\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/7-PPT-JeanLamontagne_Colloque2013-r.pdf)

### ***Dommmages et détection de l'agrile du frêne***

#### **Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lucie Gagné**

*Biologiste des enquêtes à la division de la protection des végétaux  
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)*



**M<sup>me</sup> Lucie Gagné** a complété, à l'Université McGill en 1983, un baccalauréat en sciences agricoles avec une spécialisation en phytotechnie. Elle possède vingt-neuf ans d'expérience dans le secteur agricole dont vingt-deux années au sein de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans la division de la protection des végétaux. Depuis juin 2009, elle occupe le poste de Spécialiste des enquêtes phytosanitaires à l'ACIA pour le Québec. À ce titre, elle est responsable de recueillir et de diffuser des renseignements biologiques ainsi que de fournir des avis, faisant autorité, sur des ravageurs nouveaux et/ou menaçants afin d'en faciliter la détection, le contrôle ou l'éradication. Son poste l'amène à interagir avec le milieu scientifique, les associations de l'industrie, les différents paliers de gouvernements, les organismes internationaux et le monde universitaire dans le but d'élargir le réseau de surveillance de l'ACIA et de favoriser un travail de collaboration avec ces divers groupes, partenaires et intervenants.

#### **Résumé de la conférence :**

L'agrile du frêne est un insecte ravageur qui attaque et tue toutes les essences de frênes; il constitue une menace grave pour l'économie et l'environnement dans les zones urbaines et forestières. On déplore la perte de millions de frênes sur le continent nord-américain due à ce ravageur. Les nouvelles infestations sont très difficiles à détecter; lorsque les signes et symptômes deviennent apparents, l'arbre est déjà gravement infesté.

Un des éléments de base d'un système efficace de lutte contre l'agrile du frêne est un dépistage précoce. L'échantillonnage de branches est une méthode développée expressément pour les milieux urbains qui permet de détecter la présence de l'agrile du frêne dès le début de l'infestation, avant l'apparition de signes ou symptômes extérieurs de sa présence.

#### **Pour accéder à de l'information complémentaire :**

Agrile du frêne – *Agrilus planipennis*

<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frêne/fra/1337273882117/1337273975030>

Dépistage de l'agrile du frêne en milieu urbain par l'échantillonnage de branches

<http://cfs.nrcan.gc.ca/pubwarehouse/pdfs/32128.pdf>

Page sur les phytoravageurs

<http://www.inspection.gc.ca/phytoravageurs>

### ***Ralentir l'agrile du frêne : le pari de Montréal***

#### **Notes biographiques de M. Anthony Daniel**

*Conseiller scientifique chef d'équipe à la Direction des grands parcs et du verdissement  
Ville de Montréal*



**M. Anthony Daniel** travaille dans le domaine de la foresterie urbaine depuis près de 15 ans. Titulaire d'un baccalauréat en biologie, il s'est spécialisé en entomologie et en phytoprotection. Il fut propriétaire de deux firmes-conseils qui œuvraient dans ces domaines, entre 1998 et 2005. L'une d'elles, Arthropodia, s'est vue décerner trois prix prestigieux à l'édition 2002 du Concours québécois en entrepreneuriat. Cette firme fut notamment responsable de l'application du premier Règlement sur les pesticides adopté par une municipalité régionale de comté (MRC). M. Daniel est également coauteur d'un livre sur les alternatives aux pesticides en phytoprotection paru chez Broquet en 2005. M. Daniel œuvre à la Ville de Montréal depuis 2005 où il a occupé, tour à tour, les postes d'inspecteur en arboriculture, d'agent de recherche et conseiller scientifique chef d'équipe. Depuis 2009, il est le maître d'œuvre du programme montréalais de lutte contre l'agrile du frêne.

#### **Résumé de la conférence :**

Grâce à ses efforts de dépistage, Montréal est une des premières villes canadiennes à avoir détecté l'agrile du frêne à un stade plus précoce d'infestation. La Ville souhaite profiter de cette avance pour ralentir la dispersion de l'insecte sur son territoire et ainsi en réduire les impacts dans le temps jusqu'à ce que de nouvelles solutions voient le jour. Cette présentation dresse le portrait des nombreux enjeux et de la stratégie audacieuse déployée par Montréal pour tenter de gagner ce pari.

#### **Pour télécharger la présentation :**

[http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/9-PPT-AnthonyDaniel\\_Colloque2013-r.pdf](http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2013/03/9-PPT-AnthonyDaniel_Colloque2013-r.pdf)



## Les ateliers pratiques

À la fin des conférences, juste avant le traditionnel cocktail de fermeture et réseautage, les participants du colloque avaient la possibilité d'assister à deux ateliers pratiques. M<sup>me</sup> Lucie Gagné, biologiste des enquêtes à la division de la protection des végétaux à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), a offert un atelier de détection par écorçage de l'agrile du frêne, tandis que M. Étienne Papineau, au développement des affaires chez BioForest Technologies Inc., a donné un atelier de traitement de l'agrile du frêne par injection de TreeAzin<sup>MD</sup>.



## Le cocktail de fermeture et réseautage

Après les ateliers pratiques, les participants du colloque étaient conviés à un cocktail de fermeture et de réseautage qui avait lieu dans le nouveau pavillon horticole de Fierbourg. Une bière Rescousse, gracieusement offerte par la Fondation de la faune du Québec, était proposée à tous, ainsi que de petites bouchées et du vin pour agrémenter les conversations.

### À propos de la bière Rescousse

Les biologistes Alain Branchaud et Andrée Gendron sont à l'origine de la Rescousse, une bière de dégustation brassée par Dieu du Ciel. Lorsqu'ils ont mis sur pied le *Projet Rescousse*, dans le but de défendre la cause des espèces menacées, les instigateurs ont cru au potentiel d'une bière de dégustation pour promouvoir cette cause. De plus, pour chaque bouteille vendue, Dieu du Ciel verse à la Fondation de la faune du Québec un montant de 11 cents. La Fondation investit ensuite cette contribution dans les projets soutenus par le programme Faune en danger. Depuis juin 2011, près de 22 000 \$ ont été versés.





# LA FORESTERIE URBAINE

Le 28 février dernier, 211 professionnels des milieux forestier, environnemental et municipal, intervenants en arboriculture, étudiants et personnes du grand public ont participé au colloque 2013 de l'Association forestière des deux rives (AF2R) « *Des villes et des arbres : enjeux et solutions* » à Fierbourg, centre de formation professionnelle à Québec.

Plus de la moitié de la journée était consacrée à faire connaître des outils d'avant-garde en planification, gestion et protection de la forêt urbaine alors que le reste de la journée était dédié à présenter un ravageur exotique dont on n'a pas fini d'entendre parler : l'agrile du frêne.

**M. Simon Thibault**, président de l'AF2R et chargé de projet chez Roche ltée, Groupe-conseil, a procédé à l'ouverture du colloque en indiquant que *« les présentations au programme du colloque sont un aperçu des plus récentes politiques municipales mises en place sur le territoire de l'Association, signes de l'engouement actuel chez nos concitoyens pour ce sujet d'actualité, et des exemples éloquentes de projets novateurs visant la protection de la forêt urbaine et ayant cours dans notre belle province »*.

**M<sup>me</sup> Céline Genest**, directrice de Fierbourg et présidente d'honneur du colloque, a d'ailleurs déclaré *« Les buts de la formation en arboriculture-élagage dispensée à Fierbourg sont complémentaires à la mission éducative de l'Association forestière. En ce sens, nous répondons à un défi commun et nous ne pouvons que collaborer auprès des organismes qui prônent le développement et la conservation des forêts et des boisés »*.

**M<sup>me</sup> Marie-Josée Coupal**, conseillère en environnement à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement de la Ville de Québec a présenté les nouvelles réalités auxquelles la ville doit faire face, dont la densification urbaine, le remplacement des vieux arbres, la lutte aux îlots de chaleur ou encore la menace de plus en plus forte des espèces exotiques envahissantes. Elle a aussi dévoilé les nouvelles pratiques de Québec dont de récentes façons de faire pour intégrer des

arbres et des végétaux dans les milieux fortement bâtis et la mise en place d'importants programmes pour la diversification de la forêt urbaine.

**M<sup>me</sup> Anne-Marie Cantin**, conseiller en environnement à la Direction de l'environnement de la Ville de Lévis a exposé la première Politique de foresterie urbaine récemment adoptée par Lévis qui se veut le premier maillon vers un encadrement plus structuré des opérations de foresterie, mais également des rôles et responsabilités des promoteurs et des citoyens qui bénéficient de la forêt urbaine.

**M<sup>me</sup> Marie-Claude Boyce**, conseillère en planification à la Direction des grands parcs et du verdissement à la Ville de Montréal a exhibé un nouvel outil permettant de mesurer l'évolution du couvert arborescent dans le temps en vue de cibler les endroits prioritaires d'intervention et de fixer des objectifs quantitatifs de plantations à atteindre. Dans cette optique, Montréal s'est engagée à développer ses infrastructures vertes en étendant le couvert arborescent à 25 % du territoire d'ici 2025.

**M<sup>me</sup> Emmanuelle Boulfroy**, chargée de projet au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy, a présenté deux nouveaux outils développés par leur équipe et principalement destinés aux gestionnaires et décideurs du milieu municipal. Ces outils permettent de planifier la conservation et l'implantation d'îlots de fraîcheur en milieu urbain et touchent trois pôles distincts d'analyse : la santé publique, l'environnement et l'économie.

**M<sup>me</sup> Marilou Hayes**, spécialiste de la végétation et des milieux humides chez Roche Itée, Groupe-conseil, a mis en lumière le manque flagrant de mesures législatives fédérales et provinciales entourant la protection des milieux boisés urbains et, par conséquent, l'absence de réelle acceptabilité environnementale et sociale pour plusieurs projets de développement. À l'instar d'autres villes dans le monde, les villes et les municipalités du Québec sont de plus en plus préoccupées par la question, mais tardent encore à mettre en place des mesures légales concrètes entourant la gestion des boisés urbains privés.

**M<sup>me</sup> Catherine Verreault**, gestionnaire des ressources naturelles et des terrains à la Commission de la capitale nationale, a décrit le projet d'identification et de caractérisation de corridors écologiques adjacents au parc de la Gatineau mené en collaboration avec un comité d'experts externe, les municipalités, les MRC et les groupes d'intérêt environnementaux de la région. Cette étude fournit des outils et des données visant à éclairer la planification du territoire dans une perspective de développement durable.

**M. Jean Lamontagne**, enseignant en arboriculture-élagage au Fierbourg, centre de formation professionnelle, et consultant privé en arboriculture urbaine et en formation sur mesure en milieu de travail, a démontré que l'application de certaines mesures préventives et curatives peuvent sauver, sinon prolonger, la vie des arbres et des boisés en zone de construction domiciliaire. Le rêve de plusieurs citoyens de construire leur maison tout en préservant l'environnement boisé peut devenir réalité!

**M<sup>me</sup> Lucie Gagné**, biologiste des enquêtes à la division de la protection des végétaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a expliqué les dommages causés par un insecte exotique ravageur, l'agrile du frêne, qui a déjà tué des millions de frênes dans le Sud-Ouest de l'Ontario, au Michigan et dans les États avoisinants. Il représente

une grave menace pour l'économie et l'environnement dans les régions urbaines et boisées du Canada et des États-Unis. Aussi, des mesures règlementaires fédérales visant à ralentir la propagation de l'agrile du frêne s'appliquent, notamment l'interdiction du déplacement des produits de frêne et le bois de chauffage de toutes les essences des régions de l'Ontario et du Québec.

**M. Anthony Daniel**, conseiller scientifique chef d'équipe à la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal, a rapporté les efforts de dépistage de Montréal qui est une des premières villes canadiennes à avoir détecté l'agrile du frêne à un stade plus précoce d'infestation. La Ville souhaite profiter de cette avance pour ralentir la dispersion de l'insecte sur son territoire et ainsi en réduire les impacts dans le temps jusqu'à ce que de nouvelles solutions voient le jour.

En fin de journée, avant le traditionnel cocktail de réseautage, les participants ont eu la chance d'assister à des ateliers pratiques de détection par écorçage et de traitement par injection de TreeAzin<sup>MD</sup> de l'agrile du frêne.

**M. Christian Sommeillier**, ancien responsable des parcs et espaces verts à la Commission de la capitale nationale du Québec nouvellement à la retraite, était le maître de cérémonie du colloque. Dans son mot de fermeture, il a témoigné *« Nous pouvons retenir à la lumière de ces conférences que les grandes municipalités du Québec doivent faire face à de nouveaux enjeux et ont en main les outils nécessaires afin de maintenir une forêt urbaine en santé pour les générations actuelles et futures. L'intervenant du milieu urbain a plus que jamais à sa disposition les moyens pour mieux planifier, gérer et protéger la forêt urbaine »*.